

**Bordeaux, Deauville, Marseille, Nancy et Rennes**

**Premières villes françaises labellisées**

**« Destination Innovante Durable »**

pour accélérer sur les enjeux du tourisme durable

et d’un événementiel écoresponsable

**Agir ensemble, de façon permanente et au plus près du terrain. Le réseau France Congrès et Evénements, qui fédère une cinquantaine de villes et métropoles, est à l’initiative de ce nouveau référentiel national co-construit avec neuf territoires pilotes\* dont cinq sont aujourd’hui officiellement labellisées « Destination Innovante Durable » par Bureau Veritas France.**

Composé de 8 enjeux et 26 actions, ce nouveau référentiel s’adresse aux villes et métropoles qui, à l’échelle de leur territoire, veulent structurer leur action en faveur d’un tourisme durable, et amplifier les effets de leurs bonnes pratiques en associant, par voie de convention, les acteurs de la chaîne d’accueil et de service (lieux, événements, hôtels…).

**Mobilité durable, achats responsables, préservation de la ressource, action anti-gaspillage (…)**

Il s’agit d’une démarche globale et volontariste à l’échelle d’une destination donnée, et qui résonne au niveau international puisque chaque organisme-pilote chargé d’animer et de développer le sujet localement doit être préalablement certifié ISO 20121\*\*avant de s’engager dans la labellisation « Destination Innovante Durable ».

L’obtention du label est une étape importante qui atteste de la bonne réalisation des actions désignées au départ par l’organisme-pilote lui-même. Ce dernier doit s’engager sur un premier socle de 8 actions au minimum (une action par enjeu) sur les 26 que compte le référentiel.

Le principe d’amélioration continue étant la règle, le nombre (et donc la nature) des actions menées par la destination peut évoluer à la hausse durant le cycle de labellisation qui est de trois ans.

Un principe de progressivité qui répond à la nécessité d’agir vite, et correspond aussi à la montée en puissance des politiques publiques comme des initiatives privées et citoyennes.

**Penser et travailler différemment le développement des activités événementielles et touristiques, à l’échelle pertinente de la ville.**

Ces premières villes françaises\*, reconnues pour leur action en faveur d’un tourisme durable, sont d’une certaine façon pionnières. L’intérêt et la solidité de la démarche reposent sur 5 points majeurs : la volonté politique locale, le champ d’action couvert par le référentiel, la coordination avec les autres parties prenantes locales, le principe d’audit par un organisme certificateur, et l’évolutivité du référentiel dans le temps.

25 villes devraient être labellisées « Destination Innovante Durable » d’ici 2 à 3 ans.

**David LISNARD, qui préside France Congrès et Evénements, indique :**

*« Je félicite chaleureusement les 5 premières villes labellisées Destination Innovante Durable, en sachant que beaucoup d’autres suivront, dont Cannes en qualité de territoire pilote. Avec ce nouveau label adossé à la norme internationale de référence ISO 20121, nous construisons l’avenir touristique de nos destinations en innovant, que ce soit sur le marché du tourisme d’affaires comme celui des loisirs. L’échelon local (ou intercommunal) est le plus pertinent pour agir vite et développer une politique structurée et engageante autour des enjeux de tourisme durable, et j’encourage le plus grand nombre de nos territoires à s’inscrire dans cette dynamique incontournable pour que la France reste leader. »*

**Un référentiel basé sur 8 enjeux qui se déclinent en 26 actions**

Enjeu 1 : Déployer une gouvernance ouverte et transparente

*Exemple d’action : Mettre à la disposition des publics un état de l'offre touristique et des politiques publiques en matière d'innovation et de développement durable, mis à jour.*

Enjeu 2 : Renforcer la mobilité durable pour s'inscrire dans la trajectoire neutralité carbone à 2050

*Exemple d’action : Inciter à l'utilisation de l'offre de transport durable pour les visiteurs éphémères en s'appuyant sur un plan de déplacement urbain et en communiquant sur les parcours.*

Enjeu 3 : Favoriser la consommation responsable et lutter contre le gaspillage

*Exemple d’action : Favoriser les achats de produits durables (respectueux de l'environnement et socialement responsable).*

Enjeu 4 : Faire du tourisme un moteur de l'inclusion

*Exemple d’action : Faciliter l'accessibilité de la destination aux visiteurs en situation de handicap.*

Enjeu 5 : Valoriser l’économie et protéger le patrimoine de la destination

*Exemple d’action : Attirer et/ou produire des événements en lien avec les filières d'excellence du territoire.*

Enjeu 6 : Mobiliser les ressources pour favoriser l’innovation durable dans le secteur touristique

*Exemple d’action : Utiliser les plateformes numériques existantes pour promouvoir l'action éco-responsable de la destination et de ses partenaires.*

Enjeu 7 : Impliquer les touristes, les professionnels et les organisateurs d’événements dans la dynamique durable

*Exemple d’action : Valoriser les initiatives exemplaires de la chaîne d'accueil et sensibiliser et impliquer les touristes dans la démarches éco responsable.*

Enjeu 8 : Apporter une attention spécifique à la sécurité des publics

*Exemple d’action : Informer et sensibiliser les publics sur les principaux dispositifs de sécurité et sûreté en place dans l’espace public, et autres mesures plus spécifiques et/ou ponctuelles renforçant la sécurité sur la destination.*

**\* Les 9 destinations « pilotes »**

**Biarritz** Tourisme

Office de Tourisme et des Congrès de **Bordeaux** Métropole *(labellisée)*

Palais des Festivals et des Congrès de **Cannes**

Destination **Deauville** *(labellisée)*

Office Métropolitain de Tourisme et des Congrès de **Marseille** *(labellisée)*

Inspire **Metz**

Destination **Nancy** *(labellisée)*

**Nantes** Métropole

Destination **Rennes** *(labellisée)*

**\*\* La norme ISO 20121** est reconnue au niveau mondial, elle correspond à l’application d’un système de management de Responsabilité Sociale et Environnementale pour les activités événementielles.

**Elles se préparent à intégrer la démarche de labellisation**

Destination **Amiens**

Destination **Angers**

Office de Tourisme & des Congrès de **Caen la mer**

Communauté Urbaine de **Dunkerque**

**La Baule** Evénements

Agglomération de **La Rochelle**

**Le Touquet**-Paris-Plage

Hello **Lille**

ONLY**LYON** Tourisme & Congrès

Office de Tourisme et des Congrès de **Montpellier** Méditerranée Métropole

Métropole **Nice Côte d’Azur et** Régie Acropolis

**Saint-Etienne** Tourisme et Congrès

Eurométropole de **Strasbourg**

**Tours** Evénements

**Troyes Aube** en Champagne

**Valenciennes** Tourisme et Congrès

Et d’autres à suivre…

**Accès newsroom FCE :** <http://newsroom-fce.fr/category/destination-innovante-durable/>

***France Congrès et Evénements*** *est l’association des villes de congrès et d’événements.*

*Présidée par David LISNARD, maire de Cannes, elle fédère des élus (maires et présidents d’agglomérations), des professionnels (gestionnaires de sites, prestataires…) et associe les organisateurs (fédérations professionnelles…) à son action.*

Contact : Céline Fricotté, chargée de communication

[celine.fricotte@france-congres-evenements.fr](mailto:celine.fricotte@france-congres-evenements.fr) - Tél : +33 (0)1 42 65 10 01